



- conseil d'administration du 2 novembre 2009 -

RESOLUTION CA n°18-2009.
**MISE AUX NORMES
& ADAPTATION ENVIRONNEMENTALE
DU REFUGE DES ESPUGUETTES
(GAVARNIE – HAUTES-PYRENEES)
PROPRIETE DU PARC NATIONAL DES PYRENEES
- DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION -**

Le refuge des Espuguettes, propriété du Parc National des Pyrénées, est situé sur le territoire de la commune de Gavarnie (*Hautes-Pyrénées*) au lieu dit « *plateau du Pailla* ». Le Parc National des Pyrénées a lancé un projet consistant en l'extension, le réaménagement, la mise en conformité et l'adaptation environnementale du refuge.

Le bâtiment existant, édifié en 1972, est construit en pierres, en béton, en bois de sapin du pays pour la charpente et couvert en deux pentes et bac aluminium. Il est composé sur trois niveaux pour une surface hors œuvre nette d'environ 273 m².

Le projet remet aux normes en vigueur de sécurité contre l'incendie et d'hygiène sanitaire le bâtiment. Il redéfinit clairement les différentes fonctions des pièces tout en respectant la convivialité des lieux et l'identité propre à ce refuge de haute montagne.

Il assure une adaptation environnementale du refuge.

L'essentiel du programme de rénovation repose sur les actions suivantes :

- a) création d'un sous sol technique avec mise en place d'une cuve, d'un local gaz, d'un local à déchets, d'un local pour le berger qui fait pâturer ses bêtes dans le secteurs et d'un local pour les batteries et onduleurs,
- b) le rez de chaussée est remanié de façon à privilégier un accès visible formant un sas de répartition qui est ajouté au bâtiment. Une entrée, permettant une circulation claire vers l'accueil, la salle à manger, les sanitaires, est créée. La cuisine est déplacée et est attenante à la réserve. La salle à manger est redimensionnée avec création d'une galerie couverte sur l'extérieur et d'une cuisine hors sac. Un WC handicapé est créé,
- c) le premier étage est redistribué et désormais accessible à partir d'un escalier qui est redimensionné. Un espace nuit est créé pour les gardiens et leurs aides. Il est doté de sanitaires privés,



..

- d) les modifications, visibles depuis l'extérieur, se veulent discrètes et respectueuses du bâtiment existant.

Le refuge des Espuguettes, ainsi remanié, fonctionnera mieux et sera rajeuni avec une note architecturale plus actuelle qui respecte les principes de haute qualité environnementale.

Les travaux ont aussi pour mission de lui conserver l'âme et l'identité qui en font un accueil reconnu dans le réseau des refuges pyrénéens.

Le coût d'opération est de 529 899,00 € toutes taxes comprises.

Une subvention a été sollicitée, pour un montant de 264 950,00 €, auprès du fond communautaire FEDER (*programme compétitivité régionale et emploi – 2007 – 2013 – axe IV – mesure III*).

Le conseil d'administration du Parc National des Pyrénées,

- sur le rapport de Monsieur le Directeur du Parc National des Pyrénées,

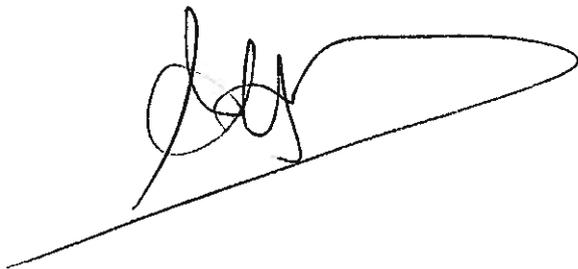
approuve la demande de subvention de 264 950,00 €, auprès du fond communautaire FEDER (*programme compétitivité régionale et emploi – 2007 – 2013 – axe IV – mesure III*) pour un coût d'opération de 529 899,00 € toutes taxes comprises.

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du Parc National des Pyrénées conformément aux dispositions du décret no 2009-377 du 3 avril 2009 relatif aux parcs nationaux (*NOR : DEVN0826323D*).

Fait à Tarbes, le 2 novembre 2009.

Le Président,

André BERDOU



Le Directeur,

Gilles PERRON

